

Faits & chiffres

RAPPORT ANNUEL 2007

ASSOCIATION SUISSE DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE



AIDE ET SOINS A DOMICILE
A vos côtés, toujours.



B|BRAUN

SV
catering & services

Salzmann
MEDICO

iba



tasty

SV Fine Cuisine

Tasty SV Fine Cuisine

– chauffer, ouvrir, savourer!

Tasty SV Fine Cuisine – des repas succulents, sains et équilibrés. Leur conditionnement pratique dans des barquettes d'une portion, à usage unique, les protège parfaitement. Élément très convaincant, ces repas garantissent sécurité, conservation et maniement aisé. Les menus Tasty SV Fine Cuisine s'inscrivent dans une solution complète en matière de service des repas, allant de la mise au point de recettes à la livraison.

Ingrédients garantis des concepts: une qualité inaltérable, des standards d'hygiène les plus élevés et le savoir-faire exhaustif de SV Suisse en matière de restauration.

Plus-value:

Expérience des besoins des consommateurs	100%
Compétence	100%
Vaste choix	100%
Equilibre et saveur	100%



Attention: contient des traces de passion à ne pas négliger !

Pour de plus amples informations et votre offre individuelle:

Téléphone +41 22 354 80 30

sales_sv@sv-group.ch

www.sv-tasty.ch

SV

catering & services

- 4 **Editorial**
- 7 **Activités principales 2007**
- 9 **Direction de l'association / représentation d'intérêts**
 - Nouvelle péréquation financière (RPT)
 - Contrat de prestations OFAS
 - Stratégie de l'aide et des soins à domicile 2015
 - Révision de la LAMal / financement des soins
 - Soins ambulatoires en psychiatrie OPAS 7
- 13 **Communication**
 - Campagne publicitaire 2007–2011
 - Internet
 - Journée nationale Aide et soins à domicile
 - Médias
- 15 **Marketing**
 - Sponsoring
 - Utilité pour les organisations d'aide et de soins à domicile
- 17 **Qualité / donnée statistiques**
 - Commission de la qualité
 - Statistique de l'aide et des soins à domicile
- 19 **Formation**
 - OdASanté faitière
 - Concept de formation
 - Assistant-e en soins et santé communautaire
- 23 **Produits / prestations**
 - Campagne Alzheimer
 - Revue spécialisée «Schauplatz Spitex»
- 25 **RAI-Home-Care**
 - Introduction
 - Poursuite du développement
 - Accord administratif avec Helsana
 - Projet Indicateurs de la qualité
- 30 **Comptes et finances**
- 36 **Organes de l'association**
 - Comité central et Secrétariat central
 - Commissions / groupes de travail
 - Comité de patronage
- 39 **Impressum**



Stéphanie Mörikofer-Zwez
Présidente

Construire l'avenir

Notre environnement sanitaire et de politique sociale se transforme en permanence – et l'Aide et soins à domicile en fait partie. Pour cette raison, il est indispensable que l'Aide et soins à domicile s'adapte aux exigences en mutation. Dans ce contexte, regardons plus en détail trois projets essentiels dont s'est particulièrement occupée l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile durant 2007:

1. Le Colloque sur la stratégie du 20 septembre 2007 à Bienne

Après d'intenses travaux préliminaires, quelque 120 cadres de l'Aide et soins à domicile ont discuté des objectifs et des stratégies pour les huit prochaines années, soit jusqu'en 2015. Le point de départ a été marqué par un brainstorming sur la question: Comment serait l'Aide et soins à domicile en 2015 si tout ce que nous souhaitons en 2007 se réalisait ? A partir de cette vision, des objectifs et des stratégies ont été formulés pour des domaines aussi divers que l'éventail des prestations de l'Aide et soins à domicile, par exemple pour le soutien et les conseils des proches soignants, le positionnement de l'Aide et soins à domicile dans le contexte économique, social et politique, les questions de personnel et de formation ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies. Les résultats seront encore retravaillés et indiqueront dans quelle direction s'orienteront les futures activités de l'Aide et soins à domicile.

2. La conclusion d'un mandat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales

Avec l'introduction de la RPT, la responsabilité de l'Aide et soins à domicile locale est transmise intégralement aux cantons. La Confédération ne soutient plus que les activités et les tâches de coordination au niveau suisse. Sur cette base, un contrat de prestations a été conclu avec l'OFAS qui règle les futures subventions fédérales versées à l'AS-SASD. Celles-ci sont nettement moins élevées que celles discutées à l'époque par le Parlement. Mais elles permettent néanmoins de renforcer le travail de l'association dans les domaines de la communication, de l'assurance de la qualité et du travail politique au niveau fédéral. C'est capital en regard de l'avenir.

3. Le lancement du projet Indicateurs de la qualité

La mesure des prestations et leur comparaison (benchmarking) sont indispensables pour la future assurance de la qualité. Dans le domaine des prestations, auquel appartient aussi l'Aide et soins à domicile, la mesure des résultats (outcome) est toutefois une entreprise complexe. C'est pourquoi le projet pilote de mesure d'indicateurs de la qualité sur la base de RAI-Home-Care, accompagné scientifiquement par la Haute école spécialisée de Winterthour, est extrêmement innovateur et très important pour l'Aide et soins à domicile.

Autres domaines importants

Mais cette année, nous n'avons pas seulement travaillé pour l'avenir. Le quotidien nous a aussi beaucoup occupé. Ainsi, la révision de l'art. 7 de l'OPAS, qui règle désormais les soins ambulatoires en psychiatrie, est entrée en vigueur au 1er janvier 2007. Les exigences posées au personnel qui réalise l'évaluation des soins requis sont élevées et ont été définies de manière à être compatibles à la pratique. Des négociations avec SantéSuisse sur une procédure commune sont en cours.

Nous continuons de travailler de manière assidue à l'introduction généralisée de RAI-Home-Care. Suite à un projet pilote réussi, un accord a été négocié avec Helsana concernant l'utilisation de RAI-HC pour les contrôles de l'économicité des prestations de l'Aide et soins à domicile. Sur cette base, les premières organisations d'aide et de soins à domicile ont conclu des accords avec le groupe Helsana qui vont simplifier considérablement la correspondance et les déroulements entre l'assurance et les organisations qui fournissent les prestations.

Et «last but not least», le nouveau régime de financement des soins a continué de nous occuper intensément cette année aussi. Les premiers résultats de nos efforts politiques sont visibles: les deux chambres du

Parlement ont accepté une limitation de la participation des patients au coût des soins de longue durée. En outre, pour les cas de soins, le seuil d'exonération lié à la fortune a été élevé à 300'000 francs pour le logement en propriété. Cela permet aux clients et clientes de l'Aide et soins à domicile qui sont propriétaires d'un appartement modeste de bénéficier eux aussi des prestations complémentaires en cas de besoin.

Un grand merci!

Tous ces bons résultats n'auraient pas été possibles sans une intense collaboration au sein de l'ASSASD, de la Conférence des président-es, de la Conférence nationale des associations cantonales, de l'Assemblée des délégués, au Comité central et au Secrétariat central, mais aussi entre les différents organes. La collaboration avec les organisations partenaires dans les domaines les plus divers du système de santé et social y a également contribué de manière décisive. J'aimerais ici remercier chaleureusement tous ceux et toutes celles qui ont collaboré au sein de ce grand réseau. Je me réjouis aujourd'hui déjà des prochains projets et activités conjoints.

Stéphanie Mörkofer-Zwez
Présidente

An advertisement for the Opel Astra. The main image shows a dark blue Opel Astra station wagon driving on a winding road through a desert landscape with rocky hills. The car is viewed from a rear three-quarter angle. In the top left, the text 'Opel Astra' is written in a large, bold, black font, with 'En route pour le plaisir.' below it in a smaller, regular black font. In the top right, there is a circular logo with the word 'DISCOVER' arched over it, and the Opel logo (a lightning bolt in a circle) with the word 'OPEL' in yellow below it. At the bottom of the image, there is a paragraph of text in white, and the website 'www.opel.ch' in yellow on the right side.

Opel Astra
En route pour le plaisir.

Discover
OPEL

Découvrez l'univers Opel. L'Astra Diamond vous ouvre une nouvelle dimension du plaisir de conduire. Partenaire officiel de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, Opel propose à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile suisses des conditions spéciales sur tous ses modèles.

www.opel.ch

ACTIVITES PRINCIPALES 2007

- **Stratégie de l'aide et des soins à domicile 2015**
Colloque sur la stratégie en présence de 120 cadres de l'aide et des soins à domicile, travaux préliminaires pour la stratégie de l'aide et des soins à domicile jusqu'en 2015
- **Financement des soins/révision de la LAMal**
Interventions dans le processus parlementaire, collaboration active au sein de la Communauté d'intérêts Financement des soins
- **Soins en psychiatrie/psychogériatrie**
Interventions auprès de l'OFSP pour préciser l'art. 7 OPAS, élaboration d'une recommandation pour les associations cantonales
- **RPT**
Conclusion du contrat de prestations avec l'OFAS, prise en charge de la statistique de l'aide et des soins à domicile assurée par l'OFS
- **RAI-Home-Care**
Accompagnement de la mise en oeuvre
- **Accord administratif RAI-HC avec Helsana**
Projet pilote et élaboration d'un contrat-modèle entre l'organisation d'aide et de soins à domicile et l'assureur pour simplifier le contrôle de l'économicité sur la base de RAI-HC
- **Projet sur les indicateurs de la qualité**
Lancement du projet sur la base de RAI-Home-Care
- **OdASanté**
Siège au comité, collaboration active aux objets traités
- **Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)**
Participation à la révision de l'ordonnance sur la formation, journée interne de formation sur la formation d'ASSC
- **Campagne publicitaire de l'Aide et soins à domicile 2007-2011**
Début de la campagne, procédure de commandes directes sur www.uebelhart.ag
- **Journée nationale Aide et soins à domicile**
Coordination nationale, documentation-modèle pour les organisations de base
- **Relations publiques**
Relations avec les médias, préparation du nouveau site internet avec un espace réservé aux membres
- **Sponsoring/marketing**
Acquisition de nouveaux partenariats, négociations de conditions pour gros clients en faveur des organisations d'aide et de soins à domicile, travail interne de motivation
- **Campagne «Vivre avec Alzheimer à la maison – oui, mais comment?»**
Projet conjoint avec l'Association Alzheimer Suisse

Un team fort contre le Noro-Virus



Softa-Man® acute

...99.97% réduction du Noro-Virus en seulement 30 secondes

Meliseptol® rapid

...contre le Noro-Virus en seulement 2 minutes



Softa-Man® acute

...désinfection des mains contre le Noro-Virus

Meliseptol® rapid

...désinfection rapide de petites surfaces et des objets

Hexaquart® plus lemonfresh

...désinfection de grandes surfaces

B | BRAUN
SHARING EXPERTISE

Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT)

En novembre 2007, le Conseil fédéral a décidé que la RPT entrerait en vigueur au 1er janvier 2008. Ainsi, à partir de cette date, les cantons sont responsables des services d'aide et de soins à domicile. Si le canton n'a pas encore mis en vigueur une réglementation transitoire compatible à la RPT, il est tenu d'attribuer au moins les mêmes subventions que celles accordées jusqu'à présent par la Confédération, conformément à l'art 101^{bis} de la LAVS. Avec la RPT, l'ASSASD continuera d'être soutenue par l'OFAS. Le contrat de prestations que nous avons conclu avec l'OFAS résulte de l'introduction de la RPT.

Contrat de prestations avec l'OFAS

Le contrat de prestations pour 2008-2010 entre l'OFAS et l'ASSASD a été signé à la fin du mois d'avril. Il a ainsi été reconnu qu'avec la RPT et la cantonalisation de l'Aide et soins à domicile, il devient encore plus important qu'avant de coordonner la branche au niveau national et de garantir la représentation de ses intérêts. Les tâches de l'association faitières sont comprises de manière tout aussi vaste. La subvention fédérale a été presque doublée, s'élevant à 900'000 francs par année. En outre, une contribution annuelle de 300'000 francs est à disposition pour des projets particuliers; un financement transitoire de 100'000 francs par année est également attribué à la revue spécialisée «Schau- platz Spitex» pour une période de deux ans.

L'ASSASD a élaboré son programme pluriannuel 2008-2010 sur la base du contrat de prestations. Celui-ci a été adopté en novembre par l'Assemblée des délégués extraordinaire.

Stratégie de l'aide et des soins à domicile 2015

Dans quelle direction l'aide et les soins à domicile se développera-t-elle au cours des cinq à sept prochaines années? C'est sur cette question que se sont penchés les participants au Colloque sur la stratégie de l'aide et des soins à domicile du 20 septembre 2007. Les quelque 120 représentants et représentantes des associations cantonales et de l'ASSASD ont d'abord analysé la situation actuelle et la situation souhaitable, puis ils ont formulé des objectifs pour le développement de la branche dans plusieurs domaines prioritaires. Les demandes des membres faites lors de ce Colloque servent de base à la stratégie de l'aide et des soins à domicile 2015 qui sera soumise à l'Assemblée des délégués en mai 2008.

Révision de la LAMal / Financement des soins

Le lobbying relatif au nouveau régime de financement des soins a continué de mobiliser passablement de ressources au sein de l'association faitière et dans les associations cantonales. L'ASSASD s'est engagée sur le devant de la scène et en coulisses en faveur d'une solution de financement équitable et acceptable, cela dans le cadre de la CI Financement des soins, l'alliance des associations de fournisseurs de prestations de soins ainsi que des organisations d'aînés, de handicapés et de patients.

Au Parlement, le traitement du projet de loi a avancé en trois étapes: le Conseil national a discuté du dossier en juin et en décembre, le Conseil des Etats en septembre.

Les deux Chambres du Parlement ont éliminé les divergences portant sur trois points importants et adopté une solution pour laquelle la CI Financement des soins s'était engagée:

- Pour les soins de longue durée, la participation des personnes nécessitant des soins est limitée à 20 pourcents de la contribution de soins la plus élevée de l'assurance-maladie, fixée par le Conseil fédéral. Les cantons règlent le financement du coût restant non couvert, les personnes nécessitant des soins ne pouvant à nouveau être sollicitées financièrement.
- En cas de soins, le seuil d'exonération en présence de fortune pour les prestations complémentaires est augmenté à 300'000 francs pour le logement habité par son propriétaire.
- L'assurance-maladie continue de verser une contribution pour les soins dans les structures ambulatoires de jour et de nuit.

Il existe encore des divergences entre le Conseil national et le Conseil des Etats en particulier sur deux points importants. Le Conseil national veut que les cantons et les assureurs-maladie prennent en charge le coût des soins aigus et de réadaptation fournis dans un établissement médico-social ou à domicile. Le Conseil des Etats veut par contre que les personnes nécessitant des soins assument la même part du coût pour les soins aigus et de réadaptation que pour les soins de longue durée. En outre, le Conseil des Etats, contrairement au Conseil national, demande que la transition dans le nouveau régime soit neutre en matière de coûts pour les assureurs. La CI Financement des soins soutient la position du Conseil national relative à ces deux points.

Soins en psychiatrie et en psychogériatrie

En raison d'une interprétation divergente de la loi, des litiges portant sur les prestations ambulatoires en psychiatrie que les assureurs-maladie doivent prendre en charge ont divisé les fournisseurs de prestations et les assureurs durant des années. En 2006, plusieurs jugements du tribunal fédéral des assurances ont confirmé le principe de l'obligation de paiement par les assureurs. Les juges fédéraux ont exigé une précision de l'ordonnance. L'OFSP a fait entrer en vigueur au 1er janvier 2007 l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) révisée en matière de soins ambulatoires en psychiatrie. L'article 7 remanié de l'OPAS décrit de manière plus précise quelles sont les prestations de soins ambulatoires en psychiatrie et en psychogériatrie couvertes par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Une exigence minimale professionnelle est nouvellement fixée pour le personnel qui se charge de l'évaluation des soins requis pour les patients souffrant d'une maladie psychique. Conjointement avec d'autres fournisseurs de prestations, l'ASSASD a formulé des critères concrets qui définissent l'expérience professionnelle et qui ont été approuvés par l'OFSP. Il est recommandé aux organisations d'aide et de soins à domicile d'appliquer ces critères.

Représentation dans des organes

L'ASSASD a représenté les intérêts de l'Aide et des soins à domicile dans différents organes, en particulier au sein des comités du Forum Age & Migration, de la Journée des malades et de la Conférence CH-vieillesse.

Une petite héroïne à prix abordable.
Existe également en modèle automatique.



MATIZ Petite et habile dans le trafic urbain. Les nouveaux modèles Chevrolet sont parfaitement adaptés à une utilisation pour le service d'aide et de soins à domicile qui se distingue par sa profonde conscience des coûts et performances. En tant que véhicule officiel de l'association suisse des services d'aide et de soins à domicile, Chevrolet offre aux organisations d'aide et de soins à domicile des conditions exclusives pour partenaires et ce, dans toute la Suisse.

www.chevrolet.ch

IT'S A BIG PLUS.



Matiz



Kalos



Lacetti



Nubira Station



HHR



Epica



Captiva

Offre spéciale pour les organisations d'aide et de soins à domicile



Mobility met à disposition 2'000 véhicules à 1'050 emplacements 24h/24 dans toute la Suisse.

Offre exclusive Business CarSharing* pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

CHF 50.-
de crédit de circulation
pour chaque nouvelle carte
Mobility.

Plus d'info: www.spitexch.ch →
Marché du domaine → Véhicules

*Valable jusqu'au 31.12.2008.

www.mobility.ch
Centrale de services 24h/24
0848 824 812

Mobility

CarSharing

Schweiz • Suisse • Svizzera • Svizra

Les voitures qui me font avancer.

Campagne publicitaire 2007–2011

La campagne publicitaire de l'Aide et soins à domicile 2007-2011 a démarré avec succès et elle a reçu un accueil réjouissant de la part des organisations d'aide et de soins à domicile. Plus de cent organisations de base et associations cantonales se sont déjà procuré du matériel publicitaire (affiches, drapeaux, prospectus, cartes postales, piluliers). Ainsi, pour cette première année de campagne, leur participation est déjà plus élevée que durant l'ensemble de la campagne précédente qui avait duré trois ans. Cette présence publique coordonnée permet à l'Aide et soins à domicile de faire connaître le rôle important qu'elle joue dans le système de santé et social. Les articles publicitaires peuvent être commandés directement sur le shop online de l'imprimerie partenaire Uebelhart (www.uebelhart.ag/print-shop/).

Internet

Il est désormais impossible d'envisager la communication de l'ASSASD sans son site internet www.aide-soins-domicile.ch. Grâce aux liens proposés, la chaîne d'information online est assurée directement du portail de l'ASSASD aux associations cantonales et aux organisations de base. En 2007, le secteur de la communication a entièrement relooké le site internet pour l'activer en janvier 2008. Le nouveau site est doté d'un domaine réservé aux membres qui peuvent y télécharger des documents spécialisés.

Journée nationale Aide et soins à domicile

La Journée nationale Aide et soins à domicile du 5 mai, réalisée pour la troisième fois, a à nouveau été couronnée de succès. Dans 21 cantons, des associations cantonales et des organisations de base ont présenté leurs prestations par des actions les plus variées. Il a été réjouissant de constater que cette journée d'action se fait également une place en Suisse romande. La devise pour 2007 était: «Spitex für alle!» / «L'Aide et les soins à domicile – pour tous!» / «Spitex per tutti!». Un grand nombre de médias ont saisi cette occasion pour informer sur l'aide et les soins à domicile. Un reportage de six pages a été publié par exemple dans l'hebdomadaire Migros Magazin (édition allemande), la deuxième plus grande revue de Suisse, lue par plus de 2,3 millions de personnes.

Travail auprès des médias

L'Aide et soins à domicile a également eu la possibilité de se présenter dans les médias en d'autres occasions que la Journée nationale Aide et soins à domicile. La coordination entre les niveaux de l'association prévue par le «Concept de communication pour l'aide et les soins à domicile à but non-lucratif» a ainsi eu un effet positif. En 2007, le travail

auprès des médias a été fortement marqué par des thèmes politiques, en particulier par le financement des soins. En outre, des portraits de l'Aide et soins à domicile ont aussi été réalisés, par exemple dans les émissions «Espresso» et «Memo» du 31 octobre 2007, diffusées sur les ondes de la radio DRS 1. En parallèle du travail rédactionnel auprès des médias, l'ASSASD a poursuivi sa campagne d'annonces de remplissage, coordonnée à sa nouvelle campagne publicitaire 2007-2011.

Comité de patronage

Plus de 150 parlementaires fédéraux et directeurs cantonaux de la santé, de tous partis confondus, font partie du comité de patronage de l'ASSASD (voir www.aide-soins-domicile.ch > L'association). Les membres du comité reçoivent régulièrement des informations de fond relatives aux processus politiques.



Le système informatique pour le domaine d'aide et des soins à domicile

- **Saisie directe du recueil des données RAI-HC sur pocket pc ou un ordinateur portable**
- **Documentation sur l'ensemble des données des soins**
- **Traitement des données de la réception de la demande à la facturation des prestations**
- **Consultation et formation RAI-HC**

La proximité envers nos clients ainsi que notre expérience de longue date sur le marché des services d'aide et des soins à domicile sont nos points forts.

syseca informatik ag
Winkelriedstrasse 36
6003 Luzern
téléphone 041 226 36 26
téléfax 041 226 36 27
info@sysinf.ch
www.sysinf.ch



Le sponsoring contribue à maintenir les cotisations des membres peu élevées

Depuis novembre 2007, SV (Suisse) SA est co-sponsor de l'ASSASD. SV soutient financièrement le travail de l'association faitière et offre en parallèle aux organisations d'aide et de soins à domicile des solutions pour le service de repas à des conditions particulières.

Des partenariats existent également avec les entreprises suivantes: GM (Opel, Chevrolet), B. Braun, Salzmann Medico, IBA (matériel de bureau), Sunrise Medical (chaises roulantes), Adecco (placement de personnel), Lanier (photocopieuses), Swisscom Mobile ainsi que Mobility. Ces entreprises accordent des conditions spéciales aux organisations d'aide et de soins à domicile. Des notices d'information avec les conditions détaillées peuvent être téléchargées sur www.aide-soins-domicile.ch, dans l'espace réservé aux membres.

En 2007, les revenus du sponsoring et des partenariats d'entreprise s'élèvent au total à 159'000 francs (2006: Fr. 175'000.-). Ces coopérations contribuent de manière substantielle au financement propre de l'association.

L'ASSASD avait pris la décision d'accepter des partenariats de sponsoring pour que les cotisations des membres puissent rester peu élevées. Mais à long terme, le sponsoring ne peut se poursuivre que si les entreprises partenaires y trouvent elles aussi leur compte. Il est donc indispensable que les organisations d'aide et de soins à domicile se procurent les produits et les prestations auprès des entreprises partenaires de l'aide et des soins à domicile. Cela vaut la peine de soutenir la stratégie de sponsoring pour l'ensemble de la branche de l'aide et des soins à domicile!



**Prévoyance
sur mesure**

COMUNITAS

**La caisse de prévoyance
pour les services des médico-sociaux**

Bernastrasse 8 - 3000 Berne 6 - Tél. 031 350 59 59 - www.comunitas.ch

Programme Qualité

La Commission paritaire Qualité SantéSuisse-ASSASD a approuvé le projet de contrat pour le Programme Qualité. Par contre, aucune entente n'a encore été trouvée pour l'indication de prestations en raison de l'attitude négative de SantéSuisse. Le programme sera mis à disposition des associations cantonales sous forme de contrat-modèle visant l'intégration des conventions tarifaires.

Commission de la qualité

La Commission de la qualité a examiné en détail les normes et les critères relatifs à la qualité et à son évaluation. Une description concrète des critères permettra de simplifier et de promouvoir la langue commune et l'échange entre les organisations. Le Manuel Qualité, élaboré en 2000, va être remanié dans ce sens.

Projet Indicateurs de la qualité

Le projet Indicateurs de la qualité a démarré en juin. Jusqu'à la fin de l'année, les données de RAI-HC provenant de 45 organisations au total ont été récoltées et analysées afin d'identifier des indicateurs possibles de la qualité. Dans le cadre d'un sous-projet, plusieurs infirmières de l'Aide et soins à domicile ont évalué les 29 indicateurs possibles de la qualité portant sur la mesurabilité, la pertinence dans l'Aide et soins à domicile et la possibilité d'exercer une influence par le biais des prestations fournies. Dans un autre sous-projet, la fiabilité de l'outil RAI-HC est testée à l'aide de doubles évaluations. Les premiers résultats sont attendus pour le printemps 2008. Le projet est soutenu en grande partie par DORE, l'instrument du Fonds national suisse pour l'encouragement de la recherche appliquée dans les hautes écoles spécialisées.

Statistique de l'aide et des soins à domicile

En décembre 2007, le Parlement fédéral a adopté le nouveau financement hospitalier et ainsi posé les bases légales de la future saisie de la statistique de l'aide et des soins à domicile (art. 22a LAMal). La loi entrera vraisemblablement en vigueur au début 2009. Jusqu'à cette date, la statistique de l'aide et des soins à domicile continuera de se faire dans le cadre actuel. Voilà ce qu'ont convenu les trois Offices fédéraux OFS, OFAS et OFSP, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'ASSASD. A partir de 2007, la statistique de l'aide et des soins à domicile n'est plus publiée par l'OFAS mais par l'OFS. Les réorganisations nécessaires en matière de saisie des données ont été mises au point avec les cantons.

Das WE'G Weiterbildungsangebot

Management in Gesundheitsorganisationen (Nachdiplomstudium)

- Team- und Abteilungsleiterin/-leiter 1 (Nachdiplomkurs 1)
- Abteilungsleiterin/-leiter 2 (Nachdiplomkurs 2)
- Bereichs- und Betriebsleiterin/-leiter (Nachdiplomkurs 3)

Case Management im Gesundheitswesen (Nachdiplomstudium)

- Case Managerin/Case Manager (Nachdiplomkurse 1–3)

Pflege (Nachdiplomstudium)

- Pflegefachfrau/-mann HöFa I (Nachdiplomkurs 1) mit einer wählbaren Fachvertiefung in:

- Pflege alter Menschen
- Pflege akut kranker Menschen
- Pflege chronisch kranker Menschen
- Psychiatrische Pflege

Spitex-Pflege

- Gesundheitsförderung
- Case Management

Neu:

- Transkulturelle Kompetenz im Gesundheitsbereich
- Kinaesthetics

- Pflegeexpertin/-experte HöFa II (Nachdiplomkurse 2 und 3)
- Weiterbildung zum Berufstitel "dipl. Pflegefachfrau HF/-mann HF" für Pflegefachpersonen DN I

Mütter- und Väterberatung (Nachdiplomstudium)

- Mütterberaterin (Nachdiplomkurse 1–3)

Berufspädagogik im Gesundheitswesen

- Berufsbildnerin/-bildner (Basiskurs)
- Nebenamtliche Lehrperson (Basiskurs)
- Berufsbildnerin/-bildner 3. Lernorte (Aufbaukurs)

Informationsveranstaltungen

04.06.08 / 20.08.08 / 12.11.08 / 28.01.09 / 18.03.09; jeweils 17.00–19.00 Uhr
Die Veranstaltungen sind kostenlos. Eine Anmeldung ist nicht erforderlich.

WE'G Mühlemattstrasse 42 **CH-5001 Aarau**

Telefon +41(0)62 837 58 58 Fax +41(0)62 837 58 60 E-Mail info@weg-edu.ch

Direction du département

Le poste vacant de responsable de la formation a été repris par Margrit Blaser à partir du 1er mai 2007.

Concept de formation

Suite aux profonds changements dans le paysage de la formation dans le domaine de la santé, l'ASSASD a remanié complètement son concept de formation, datant de 2002. Le nouveau concept comprend quatre thèmes prioritaires:

- la place de la formation dans l'Aide et soins à domicile
- les moyens de communication entre l'OdASanté et l'Aide et soins à domicile
- les responsabilités des trois niveaux de l'Aide et soins à domicile
- grille d'auto-évaluation du développement de la formation.

Exigences minimales pour le personnel infirmier et d'encadrement

Les exigences minimales pour les collaborateurs et collaboratrices dans le domaine des soins et de l'encadrement à domicile ont dû être revues en raison des prescriptions formulées dans l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) pour les professionnels de l'Aide et soins à domicile et suite aux nouvelles filières de formation pour les professions de la santé.

Cours de base pour les aides ménagères

A l'aide d'un questionnaire soumis aux associations cantonales, l'ASSASD a obtenu un aperçu de la réalisation du concept «Cours de base pour les aides ménagères», datant de 2005, ainsi que de l'offre de cours actuelle pour les aides ménagères. La majorité des cantons proposent des cours de haute qualité qui dépassent en grande partie les objectifs du concept de base.

OdASanté

L'ASSASD a assuré activement la représentation de ses intérêts par rapport aux projets de formation professionnelle au sein du Comité de OdASanté ainsi que dans des groupes de travail.

Réforme de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)

La nouvelle ordonnance sur la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire a été mise en consultation en novembre 2007. Les spécialistes de l'Aide et soins à domicile qui ont collaboré à la révision de la formation vont continuer de défendre les intérêts de la branche lors des prochaines étapes de travail. Les premières nouvelles filières de formation seront proposées à partir de 2009.

En décembre 2007, l'ASSASD a organisé un colloque sur la formation des ASSC dans le domaine l'aide et les soins à domicile. Etant donné que la formation d'aide familiale a été supprimée, l'Aide et soins à domicile est très intéressée à former suffisamment d'ASSC dans ses institutions.

Formation santé-social avec attestation

Un groupe de pilotage de l'OdASanté et de l'OdA du domaine social a élaboré un rapport clarifiant la mise sur pied d'une formation professionnelle de deux ans avec attestation fédérale dans les domaines de la santé et du social. Le rapport analyse le besoin dans le système de santé et le système social, les contenus de formation ainsi que les possibilités d'engagement dans les différents champs d'activités. Il a été présenté lors d'une séance d'information en novembre 2007 et mis en consultation interne. Si la formation avec attestation fédérale correspond aux besoins de la pratique, les premiers cours pourraient démarrer en 2011. A cette date, la formation d'aide soignante sera supprimée. La formation avec attestation pourrait être une façon de la remplacer.



Le système d'alarme a 25 ans
Croix-Rouge suisse 

Quiconque intervient auprès de personnes âgées, malades ou handicapées sait que le système d'alarme Croix-Rouge est le gage de leur sécurité permanente. Et ce depuis 25 ans.

Grâce à la touche d'alarme et au dispositif mains libres, l'utilisateur peut donner l'alerte en toute circonstance. Il est secouru de façon personnalisée et fiable, sans formalités (www.systeme-alarme.ch).

Renseignements complémentaires :

CRS Argovie	062 835 70 40	CRS Grisons	081 258 45 85	CRS Soleure	062 207 02 44
CRS Appenzell R.-Ext.	071 877 17 91	CRS Jura	032 422 85 43	CRS Saint-Gall	071 227 99 66
CRS Appenzell R.-Int.	071 787 36 49	CRS Lucerne	0842 47 47 47	CRS Thurgovie	071 626 50 84
CRS Bâle-Campagne	061 905 82 00	CRS Neuchâtel	032 886 88 64	CRS Uri	041 874 30 75
CRS Bâle-Ville	061 319 56 55/56	CRS Nidwald	041 660 75 27	CRS Zoug	041 710 54 00
CRS Berne	031 384 02 00	CRS Obwald	041 660 75 27	CRS Zurich	044 360 28 60
CRS Fribourg	026 347 39 40	CRS Schaffhouse	052 625 04 05		
CRS Glaris	055 650 27 77	CRS Schwyz	055 460 35 65		

RAI-HC Schweiz – Profitieren Sie von unseren Kursangeboten

Möchten Sie das Bedarfsabklärungssystem RAI-HC Schweiz einführen? Wir blicken auf erfolgreiche RAI-HC-Einführungsprojekte in mehreren Kantonen und Spitex-Organisationen zurück und können Sie bei Einführungsprojekten wirkungsvoll unterstützen.

Wir offerieren Ihnen gerne ein individuell auf ihre Bedürfnisse abgestimmtes Projektvorbereitungs-Coaching. Zudem bieten wir im 2008 Einführungskurse in ihrer Region an, sei es in Bern, Liestal oder Zürich.

Bei uns startet jedes Vierteljahr eine neue RAI-HC-Kurseinheit. Die nächsten Einführungskurse beginnen

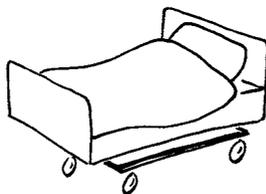
- am 5. Juni 2008 in Bern
- am 12. August 2008 in Liestal
- am 19. August 2008 in Zürich

Detaillierte Informationen sowie die Anmeldeunterlagen finden Sie unter: www.qsys.ch / RAI für die Spitex / Schulung. Informationen erhalten Sie unter: info@qsys.ch oder Telefon 071 228 80 90.

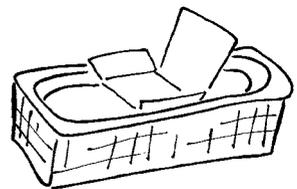
Alles für die Pflege daheim...



Aufstehsessel



Pflegebetten/Pflegeeinsätze



Badewannenlifte

Miete oder Kauf:

- > Spitex-Produkte
- > Gesundheitsmatratzen
- > Pflegebetten/Pflegeeinsätze
- > Aufstehsessel

Embru-Werke
Rapperswilerstr. 33
8630 Rüti
Tel. 055 251 12 55
Fax 055 251 19 49

embru
VITAL
gesund sitzen und liegen

Campagne nationale «Vivre avec Alzheimer à la maison – oui, mais comment?»

La campagne de sensibilisation lancée en automne 2006 par l'ASSASD et l'Association Alzheimer Suisse a obtenu un grand succès tout au long de 2007. Plus de 1500 personnes au total ont participé aux onze conférences-débats publiques (sept en Suisse alémanique, quatre en Suisse romande). L'intérêt que celles-ci ont suscité dépasse largement les attentes des organisateurs. C'est pourquoi cette campagne va se poursuivre. Lors des conférences-débats, les proches soignants et les collaborateurs des services d'aide et de soins à domicile peuvent s'informer sur les différents types de démence et sur les exigences particulières liées à cette maladie. Le but de la campagne est de réduire les surcharges et le surmenage dans le contexte des soins grâce à une meilleure évaluation de ses propres compétences et de celles des autres intervenants. La campagne est soutenue financièrement par Interpharma et Pfizer.

Soutien transitoire à la revue spécialisée «Schauplatz Spitex»

Dans le cadre du nouveau contrat de prestations 2008-2010 entre l'OFAS et l'ASSASD, un soutien transitoire est prévu pour la revue spécialisée «Schauplatz Spitex», publiée actuellement par dix associations cantonales. Durant deux ans, l'OFAS met à disposition 100'000 francs par année pour assurer l'avenir de la revue. L'ASSASD a conclu une convention avec les organes responsables du «Schauplatz Spitex». Durant ces deux années transitoires subventionnées, un concept portant sur les organes responsables, un concept de financement et un concept d'annonce seront élaborés dans le but que toutes les associations cantonales alémaniques soutiennent cette revue. La possibilité d'élargir la revue spécialisée à la Suisse latine et sous quelle forme sera examinée ultérieurement.

Excipial, parce que les meilleurs soins commencent par la protection.



www.excipial.ch



- Excipial Protect® – protège
- Excipial Clean® – nettoie
- Excipial Repair® – régénère

Disponible en pharmacies et drogueries.


www.spirig.ch

Profitez maintenant
du Duo Protect/
Repair

Introduction

L'introduction de l'outil homogène d'évaluation des besoins RAI-Home-Care (RAI-HC) a continué de progresser en 2007. Entre-temps, des organisations d'aide et de soins à domicile de quinze cantons travaillent avec RAI-HC, couvrant ainsi toutes les régions linguistiques. Dans cinq cantons, RAI-HC s'est généralisé, dans quatre autres, il est utilisé par plus de la moitié des organisations d'aide et de soins à domicile.

Développement

Au cours des deux dernières années, l'ASSASD, en intégrant différents partenaires, a identifié et récolté les problèmes qui surgissent lors de l'utilisation de RAI-HC. Les propositions de solution qui ont ensuite été élaborées seront introduites lors de la prochaine mise à jour afin de poursuivre l'optimisation du déroulement dans la pratique. La planification concrète du développement d'un module supplémentaire pour l'évaluation des besoins dans les situations relevant de la psychiatrie a également démarré.

Santésuisse

Malgré la confiance initiale et le grand engagement de l'ASSASD, Santéuisse, pour des raisons internes, n'a pas encore pris de décision concernant la reconnaissance de RAI-HC comme outil homogène d'évaluation des besoins. Les négociations se poursuivent.

Accord administratif avec Helsana

L'opposition des assureurs contre RAI-HC perd du terrain. Depuis 2007, le groupe Helsana reconnaît officiellement RAI-HC parce que les données récoltées avec cet outil sont utiles au contrôle de l'économicité effectué par les assureurs. Sur la base des résultats d'un projet pilote, l'ASSASD et le groupe Helsana ont élaboré un Accord administratif qui règle de manière définitive l'échange de données entre l'assureur et les organisations de base. Dans une procédure à quatre étapes, il est convenu que seules les données nécessaires à la vérification sont livrées et qu'elles sont traitées par du personnel spécialisé compétent. L'ASSASD recommande aux organisations d'aide et de soins à domicile de conclure l'Accord administratif avec Helsana, car les déroulements clairs et la possibilité de télécharger les documents par un simple «clic» permettent d'endiguer les pénibles paperasseries administratives avec les assureurs-maladie.

Zahlreiche Herausforderungen. Eine Lösung.

Bei erhöhtem Protein- und Energiebedarf wie z.B.:
Tumorerkrankungen, COPD, Wundheilungsstörungen

Plusieurs défis. Une solution.

Besoins accrus en protéines et en énergie comme p.ex. lors de:
maladies tumorales, BPCO, problèmes de cicatrisation

Resource® 2.0 fibre

Die einzigartige Kombination
von Protein, Energie und
Nahrungsfasern.

- 400 kcal
- 18 g Eiweiss
- 5 g präbiotische Nahrungsfasern zur
Unterstützung einer gesunden Darmflora
- 6 Aromen, auch Neutral erhältlich

Resource® 2.0 fibre

La combinaison unique en protéines,
énergie et fibres alimentaires.

- 400 kcal
- 18 g de protéines
- 5 g de fibres alimentaires favorisant
la croissance de la flore intestinale
- 6 arômes, disponible aussi en Neutre



Salzmann MEDICO

Tout d'une main



SALZMANN AG Salzmann MEDICO
Rorschacher Strasse 304
Postfach
CH-9016 St. Gallen, Switzerland

Tel. (+41) 071 282 12 12
Fax (+41) 071 282 12 10
medico.sg@salzmann-group.ch
www.salzmann-group.ch

Dosett® le box doseur pour médicaments, disponible en 3 formats

Dosett® est remboursé!

selon article 6 de l'aide à la compliance,
Tarifvertrag-LOA-III_definitiv_d_06-10-31

Votre compagnon
de tous les jours!

L'aide à la
compliance!

Le partenaire idéal
du voyageur!

**Dosett®
Mini**



**Dosett®
Maxi**

**Dosett®
Midi**

Distribution et informations sur le produit
Globopharm AG
Gewerbstrasse 12 | CH-8132 Egg
Tél.: + 41 (0)44 986 21 21
Fax: + 41 (0)44 984 32 74
www.globopharm.ch
marketing@globopharm.com



Globopharm AG

*Der spezielle Kompressionsstrumpf
für die Ulcus cruris Therapie.*



VenoTrain® ulcertec – dem phlebologischen Kompressionsverband deutlich überlegen*

- **Höhere Abheilungsrate:** bis zu einem Drittel mehr vollständig abgeheilte Ulcera
- **30 % mehr Mobilität** und verbesserter Tragekomfort für den Patienten
- **Sehr gute Anwendbarkeit** durch medizinisches Personal
- **Einsparung von 34 %** Therapiekosten je geheiltem Fall möglich

Bauerfeind AG
Vorderi Böde 5
CH-5452 Oberrohrdorf

Motion is Life: www.bauerfeind.ch

* Durch klinische Studie bewiesen: Jünger et al., Efficacy and tolerability of an ulcer compression stocking for therapy of chronic venous ulcer compared with a below-knee compression bandage, Current Medical Research and Opinion, Vol. 20, No 10, 2004, 1613–1624

COMPTES ET FINANCES

Révision

La fiduciaire Freiburgerhaus SA à Bienne a révisé les comptes. Elle recommande à l'Assemblée des délégués de les approuver.

Comptes de pertes et profits 2007

Les revenus s'élèvent à Fr. 1'093'186.– et les dépenses à Fr. 1'175'574.–. Les charges dépassent ce qui avait été budgété de Fr. 63'000.–. Les produits dépassent également le budget de Fr. 82'000.–.

Le compte 330 comprend tous les salaires des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central, les heures supplémentaires et les vacances 2007 ayant été limitées à Fr. 29'500.–. Le compte 380 comprend les honoraires des experts (par ex. le projet ASSC, le Colloque sur la stratégie, RAI-HC, la comptabilité et la révision) et les indemnités de séance (Comité, Commissions). Les traductions sont également comprises et s'élèvent à plus de Fr. 45'000.–.

Comptes de résultats 2007

Les comptes de résultats se bouclent avec une perte de Fr. 50'022.–; ainsi, le résultat dépasse le budget de Fr. 20'000.–. Le capital propre diminue de Fr. 77'022.20 au total dont Fr. 50'000.– à charge de la perte et Fr. 27'000.– à charge de la provision (contribution à l'OdASanté).

Ce résultat a été possible grâce à l'excellent contrôle des comptes exercé par le Secrétariat central et aux revenus légèrement plus élevés. Nous aimerions ici remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce résultat.

BILAN AU 31.12.2007

ACTIFS	2006 CHF	2007 CHF	Part en %
Actifs circulants	575'072.67	598'804.15	96.2
100 Liquidités	205'064.99	226'587.00	
105 Titres	350'000.00	350'000.00	
110 Créances	9'525.28	6'735.55	
121 Stock de littérature spécialisée	1.00	1.00	
130 Actifs transitoires	10'481.40	15'480.60	
Actifs immobilisés	31'900.00	23'600.00	3.79
150 Mobilier et installations	22'200.00	16'600.00	
150 Machines de bureau	1'200.00	900.00	
150 TED-Hardware / Internet	8'500.00	6'100.00	
Total Actifs	606'972.67	622'404.15	100.00

PASSIFS	2006 CHF	2007 CHF	Part en %
Capital étranger	101'056.55	193'510.23	31.1
200 Créanciers	63'378.10	82'496.38	
230 Passifs transitoires	37'678.45	111'013.85	
Capital propre	505'916.12	428'893.92	68.9
285 Réserve de fonds journées/informatique	35'000.00	8'000.00	
285 Réserve de fonds évaluation des besoins	18'000.00	18'000.00	
285 Rés. de fonds financement Spitex/législation	45'000.00	45'000.00	
285 Réserve de fonds pour projets stratégiques	30'000.00	30'000.00	
285 Réserve de fonds financement soins	50'000.00	50'000.00	
280 Capital propre	191'108.79	327'916.12	
- Gain + / Déficit -	136'807.33	-50'022.20	
Total passifs	606'972.67	622'404.15	100.00

Informations

Valeur d'assurance du stock	20'000.00
Valeur d'assurance des actifs immobilisés	150'000.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2007

CHARGES	Comptes 2006	Comptes 2007	Budget 2007	Budget 2008
Charges du personnel	829'705.30	960'214.55	862'150.00	1'518'250.00
330 Salaires	466'771.10	540'783.45	530'000.00	785'000.00
370 Prestations sociales	85'788.75	90'929.60	96'700.00	146'000.00
380 Conseil spécialisé	265'912.65	313'446.20	224'950.00	551'250.00
390 Autres frais du personnel	11'232.80	15'055.30	10'500.00	36'000.00
Charges immobilières	78'306.80	82'090.10	80'800.00	149'100.00
530 Entretien et réparations	13'696.25	16'983.85	11'700.00	17'000.00
541 Amortissements	16'412.90	12'054.40	15'600.00	48'000.00
544 Loyer/charges annexes	48'197.65	53'051.85	53'500.00	84'100.00
Charges d'exploitation/frais	70'503.50	82'445.45	74'950.00	113'800.00
570 Bureau et administration	28'826.80	24'714.10	26'300.00	41'700.00
574 Frais	37'230.40	47'565.60	46'650.00	67'100.00
575 Informatique	4'446.30	10'165.75	2'000.00	5'000.00
Autres charges d'exploitation	39'408.95	50'823.90	94'400.00	69'500.00
577 Publicité et relations publiques	37'310.25	48'743.95	85'400.00	65'500.00
578 Frais d'impression organes de l'ass.	0.00	0.00	0.00	0.00
580 Autres charges	2'098.70	2'079.95	9'000.00	4'000.00
Total charges d'exploitation	1'017'924.55	1'175'574.00	1'112'300.00	1'850'650.00

PRODUITS	Comptes 2006	Comptes 2007	Budget 2007	Budget 2008
Produits	305'457.23	325'104.92	261'150.00	302'860.00
620 Produits de prestations	289'694.25	303'266.35	224'500.00	286'000.00
652 Produits de vente de matériel	26'616.30	27'284.10	53'300.00	33'000.00
653 TVA	-15'332.35	-16'014.00	-16'650.00	-19'140.00
660 Intérêts du capital	4'479.03	10'568.47	0.00	3'000.00
Subventions/cotisations	912'565.80	768'081.55	750'000.00	1'575'000.00
697 Subvention AVS	300'000.00	300'000.00	300'000.00	900'000.00
697 Subvention centr. pour questions fam.	175'000.00	173'250.00	175'000.00	400'000.00
698 Cotisations des membres	278'207.75	279'396.55	275'000.00	275'000.00
699 Dons	159'358.05	15'435.00	0.00	0.00
Total produits	1'218'023.03	1'093'186.47	1'011'150.00	1'877'860.00
Résultat extraordinaire	2'173.15	-61.72	0.00	0.00
800 Produits extraordinaires	2'270.00	487.30	0.00	0.00
801 Charges extraordinaires	-2'100.00	0.00	0.00	0.00
802 Produit des titres	2'003.15	-549.02	0.00	0.00
Récapitulatif				
Produits d'entreprise	1'218'023.03	1'093'186.47	1'011'150.00	1'877'860.00
Charges d'entreprise	1'017'924.55	1'175'574.00	1'112'300.00	1'850'650.00
Total résultat de l'entreprise	200'098.48	-82'387.53	-101'150.00	27'210.00
Résultat extraordinaire	2'173.15	-61.72	0.00	0.00
Résultat secrétariat central	202'271.63	-82'449.25	-101'150.00	27'210.00

PROJETS	Comptes 2006	Comptes 2007	Budget 2007	Budget 2008
RAI-HC	-15'464.30	5'427.05	31'000.00	0.00
Charges	-22'165.90	-5'691.30	0.00	0.00
Produits	6'701.60	11'118.35	0.00	0.00
Prélèvement sur fonds de réserve	0.00	27'000.00	31'000.00	0.00
Création de réserve pour financement soins	-50'000.00	0.00	0.00	0.00
Gain + / Déficit -	136'807.33	-50'022.20	-70'150.00	27'210.00



Bardusch Schweiz ist Ihr kompetenter Partner für Ihre Corporate Fashion.

Bei uns werden Sie gut beraten – in der ganzen Schweiz!

Bardusch Schweiz
 (Bardusch AG/Zeba AG)
 Telefon +41 61 385 12 12
 Telefax +41 61 385 12 87
www.zeba.ch / info@zeba.ch

Wir entwerfen Berufskleidung, die genau zu Ihrem Image passt. Für Sie entsteht eine moderne Kollektion mit optimaler Passform und abgestimmt auf die Identität Ihres Unternehmens. Wir beschaffen und pflegen Ihre Kollektion. Corporate Fashion verbindet Funktion, Motivation und Kommunikation.

zebaAG
 Textile Vollversorgung

bardusch
 Textil-Leasing



weita

MEDICAL

Sécurité & Hygiène

NOS SERVICES

- ▶ livraison directe au client
- ▶ facturation directe à la caisse maladie
- ▶ contrôle du certificat médical
- ▶ hotline pour toutes questions concernant les problèmes de l'incontinence
- ▶ formation du personnel (en matière incontinence, hygiène et nettoyage)

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Comité central

Stéphanie Mörikofer-Zwez, Présidente Représentation d'intérêts	Kaiseraugst
Ruth Buser, Vice-présidente, Qualité, RAI-HC	Binningen
Jean-Claude Rochat (jusqu'au 31.12.2007), Vice-président	Lausanne
Marie-Louise Baumann (jusqu'à l'AD 2007), Relations publ.	Zurich
Thomas Bucher	Brigues-Glis
Helen Jäger, Formation	Saint-Gall
Rudolf Leder (depuis l'AD 2007), Relations publiques	Baden
Peter Mosimann, Tarifs	Carouge
Peter Steiner, Finances/Recherche de fonds	Gerolfingen
Franz Stocker	Zurich
Dr. Bruno Suter	Freienbach
Marco Treichler	Lugano

Secrétariat central

Beatrice Mazenauer, Secrétaire centrale, coordination/finances	80 %
Margrit Blaser Hug (à partir du 1er mai 2007), Formation	80 %
Mireille Dubois, Références représentation d'intérêts	60 %
Andreas Keller, Communication/marketing	80 %
Maja Mylaeus-Renggli, Qualité	60 %
Aziz Moudi, Administration	90 %
Fabian Leuthold (jusqu'au 30 juin 2007), Administration	30 %
Marie-Anne Meier, Administration Communication/marketing	20 %
Nadja Olloz (à partir du 18 juin 2007), Administration	30 %

Collaboration externe sur la base d'honoraires:

Pro Office, Bienne (comptabilité)

Françoise Taillens, Berne (traduction allemand-français)

Commissions/groupes de travail

(Etat: 31.12.2007)

Commission de la qualité:

Ruth Buser (présidence, Comité central/BL), Gabriele Balestra (TI), Annemarie Fischer (ZH), Hanspeter Inauen (LU), André Jordan (VD), Monika Müller Hutter (SG), Maja Mylaeus (Secrétariat central)

Groupe de travail formation:

Helen Jäger (présidence, Comité central/SG), vacant (Nord-ouest de la Suisse), Sonja Hungerbühler (FR, CRRT), Marlis Isler (LU, Suisse centrale), Elsbeth Liechti (ZH, Suisse orientale), Fabienne Pauchard (VD, CRRT), Markus Walker (expert pour la formation), Margrit Blaser (Secrétariat central)

Groupe de travail communication:

Rudolf Leder (présidence, Comité central/AG), Martina Schmidhauser (ZH), Andreas Keller (Secrétariat central), 2 sièges vacants

Groupe de travail Colloque sur la stratégie:

Franz Stocker (présidence, Comité central/ZH), Stéphanie Mörikofer-Zwey (Comité central/présidente), Peter Mosimann (Comité central/GE), Barbara Hofstetter (présidente de l'association cantonale Zoug), Beatrice Mazenauer (Secrétariat central)

Groupe de pilotage RAI-HC:

Ruth Buser (président, Comité central/BL), Verena Bucher (Santésuisse), Tatiana Castelli (VD), Susanne Geissberger (CSS/Santésuisse), Rudolf Gilgen (Q-Sys SA), Jan Guillaume (CDS), Dominique Germann (CDS), Lilo Jud-Meier (BS), Marco Treichler (Comité central/TI), Beatrice Mazenauer (Secrétariat central)

Groupe noyau RAI-HC

Maja Mylaeus (présidence, Secrétariat central), Maja Alder (Ebikon, LU), Pius Müller (Q-Sys SA), Irene Pfyl (Küssnacht a. R., SZ)

Délégués Ordonnance sur la formation ASSC (projet OdASanté):

Marco Treichler (présidence, Comité central/TI), Elsbeth Liechti (ZH), Annabelle Crivelli (BE)

Déléguées dans la CI Financement des soins:

Stéphanie Mörikofer-Zwez (présidente), Beatrice Mazenauer (secrétaire centrale)

Comité de patronage

Co-présidence: Marianne Kleiner (conseillère nationale AR), Stéphane Rossini (conseiller national VS)

La liste actuelle des membres du Comité de patronage se trouve sur le site www.aide-soins-domicile.ch > L'association.



«Nous recevons chaque soir les données des clients du service de soins à domicile de Kriens et les renvoyons le lendemain avec de nouvelles informations.»

«Avec l'abonnement HIN les envois sont sûrs et respectent la protection des données. Le fonctionnement est irréprochable»

Thomas Rohrer, membre de la direction, soins à domicile de Lucerne



HEALTH INFO NET
Chemin de Maillefer 37
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 0848 830 741
infosr@hin.ch - www.hin.ch

E-mails cryptés grâce à l'abonnement HIN:

- vers/depuis les services de soins à domicile
- documentation des plaies avec les images
- lettres de sortie des hôpitaux et médecins
- second avis et résultats
- e-mails sécurisés avec les assurances

La plate-forme eHealth HIN comprend:

- de nombreux services de soins à domicile
- 11 000 médecins et spécialistes (80%)
- 115 hôpitaux, cliniques, assurances et autres organisations du domaine de la santé
- toutes les régions eHealth de Suisse

Intéressé? Contactez-nous au 0848 830 741 ou sur www.hin.ch/soins-a-domicile

Editeur

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Belpstrasse 24, Case postale 329, 3000 Berne 14

Attention: changement d'adresse en été/automne 2008

Téléphone: 031 381 22 81, Fax: 031 381 22 28
Courriel: admin@spitexch.ch
www.spitexch.ch / www.aide-soins-domicile.ch

Traduction A-F

Françoise Taillens, Bern

Layout

balsi lefthanded grafiks, Bern

Impression

Suter Print AG, Ostermundigen



Ihr Partner für Spitex-Gesamtlösungen

- Bedarfsabklärung (RAI-HC Schweiz)
- Dienst- und Einsatzplanung
- elektronische Leistungserfassung
- Debitorenbuchhaltung
- Kostenrechnung

Kontaktieren Sie uns und profitieren Sie von unserer individuellen Beratung.

root-service ag
Weinfelderstrasse 32
8575 Bürglen/TG

www.root.ch
071 634 80 40
info@root.ch

iba ag
Gewerbstrasse 16
3065 Bolligen

iba
c'est sympa

iba a tout pour votre bureau

gratuit
Téléphone
0800 82 82 82



Commandes
24 h/24

gratuit
Fax
0800 83 83 83

E-Shop
www.iba.ch



Aptitude à
livrer de
99%



Livraison
gratuite